

Apiculteurs de Provence orientale et du pays niçois : contraintes et réponses

Béatrice CROSES-HUET*

La plupart des éleveurs d'abeilles ont une autre activité professionnelle. Cependant la pratique de l'apiculture favorise l'émergence d'un savoir commun permettant d'adapter aux contraintes géographiques et sociales la production d'un miel de qualité provenant de plantes sauvages. Tous les apiculteurs, unis par des intérêts convergents, défendent auprès du public la bonne image de marque du miel et pour cela n'hésitent pas à mobiliser toutes les ressources symboliques dont ils disposent.

Place de l'apiculture dans l'économie régionale

La variété de la flore et la structure des exploitations agricoles tournées vers l'auto-consommation ont été des facteurs qui ont favorisé l'élevage d'abeilles. Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, le miel constituait un apport calorique non négligeable. A présent d'autres produits ont remplacé le miel.

Du littoral méditerranéen aux Alpes, presque tous les villages abritent un ou plusieurs apiculteurs. Actuellement, la Direction des Services Vétérinaires dénombre 517 apiculteurs dans le département des Alpes Maritimes. Il y aurait 14935 ruches, dans 730 ruchers.

Ce chiffre officiel est certainement inférieur au réel, car un petit nombre d'apiculteurs ne déclarent pas leurs ruches auprès des services concernés.

* Laboratoire d'Ethnologie, U.F.R. Lettres et Sciences Humaines, 98, Bd E. Herriot, 06204 Nice Cedex 3

Quelques apiculteurs professionnels possèdent au moins 200 ruches, tandis que la majorité des propriétaires de ruches n'en ont que quelques unes qui ne suffisent pas à les faire vivre. Mais cette pratique constitue pour ces derniers un loisir et fournit un revenu complémentaire. Il est difficile de définir une catégorie sociale d'"apiculteurs" car on est frappé de l'hétérogénéité de niveaux de vie, de revenus, de formation. On peut quand même faire une typologie des apiculteurs valable pour tout le sud de l'arc alpin (Gouy-Gilbert 1983).

1 - *Les apiculteurs professionnels.* L'élément déterminant n'est pas tant le nombre de ruches qu'une certaine volonté "d'être professionnel", qui se traduit par une sensibilité particulière par rapport aux abeilles, par rapport au monde syndical et à l'innovation technique en général.

Ils considèrent que le miel est "leur" production, elle leur appartient et ils la vendent.

Le souci de rentabilité est omniprésent car les investissements sont très lourds et les frais de fonctionnement aussi (carburant, aliments de complément, produits vétérinaires...). L'apiculteur a peu de personnel, la main-d'œuvre est essentiellement familiale, et la charge de travail est très importante lors des gros travaux (récoltes, transhumances...).

Les innovations techniques pouvant simplifier la vie sont donc les bienvenues. Parfois, les professionnels adoptent la disposition de leurs ruches sur palettes, en général quatre ruches par palette de bois transportée avec un élévateur, ce qui évite de porter les ruches à dos d'homme mais qui augmente les investissements et change la manière de travailler, les lieux de transhumance devant être adaptés à la mécanisation. Les transhumances peuvent être plus lointaines, si le profit escompté est en rapport avec les kilomètres parcourus.

Avec cet esprit ingénieux qui caractérise toute la profession, les innovations sont imitées et adaptées au cas de chacun à moindre frais.

Les professionnels ne se reconnaissent pas dans le syndicat apicole des Alpes-Maritimes qu'ils jugent par trop "pour les amateurs". Néanmoins, ils adhèrent pour la plus grande partie au Groupement de Défense Sanitaire des Animaux, très lié au syndicat, puisque le coordinateur du G.D.S.A. est aussi le président du syndicat.

La mentalité du professionnel est celle d'un entrepreneur : il privilégie l'autonomie, le fait de ne pas avoir de patron. Il est mobile, et n'hésite pas à faire six cents kilomètres dans la nuit pour porter ses abeilles sur des terrains mellifères...

Dans la région, il y a une minorité d'apiculteurs qui se dit professionnelle.

En général, ils complètent leur production de miel par des produits

annexes, savons, produits de beauté, confiserie et pâtisserie au miel, hydromel, qu'ils achètent dans des maisons spécialisées et qu'ils revendent soit sur les marchés soit, le cas échéant, dans leurs propres magasins.

Il existe des coopératives d'achat de miel mais peu d'apiculteurs des Alpes-Maritimes y adhèrent, car ils préfèrent vendre en demi-gros ou au détail afin de mieux valoriser leurs produits. Il existe une clientèle pour le miel de qualité : touristes, retraités aisés, amateurs de "produits naturels".

2 - *L'apiculteur-salarié* peut être citadin, banlieusard, ou rural. La majorité est d'origine paysanne, (ce qui n'est pas étonnant vu l'exode rural massif survenu durant les dernières décennies dans les Alpes-Maritimes), et de condition ouvrière. L'apiculture est le moyen de ne pas rompre avec la campagne et le village où on met les ruches. C'est un loisir pris au sérieux, un travail en plus qui apporte de l'argent frais, non imposable car sous-déclaré, ce qui permet à des familles de faire face à la difficulté de vivre dans une région chère, où les salaires sont bas.

Ils considèrent que le miel est "leur" production et ils la vendent aux gens de leur connaissance, à leurs relations de travail ou à leur famille.

Ce sont d'adroits bricoleurs, ils fabriquent parfois leurs propres modèles de ruches et leurs outils.

Ils sont chauffeurs de poids-lourds, ouvriers d'usine, employés dans la maçonnerie.

Les membres du corps enseignant sont nombreux dans cette catégorie, ainsi que les fonctionnaires ou assimilés vivant en montagne. Nous n'avons pas rencontré un seul curé, par contre il y a trois moines apiculteurs, pour qui le miel est une source de revenus complémentaires non négligeables. Mais, pour ces derniers, la production de miel n'est pas le plus important, ils privilégient chez les abeilles le côté spirituel, virginal et marial.

Nous mettons dans cette catégorie les salariés à la retraite, qui ont le temps de pratiquer cette activité et qui complètent ainsi leur pension.

Les ruches peuvent avoir été héritées d'un ancêtre mais ce n'est pas toujours le cas.

C'est dans cette catégorie que se recrutent les membres actifs des syndicats apicoles, qui croient au progrès et espèrent que la science améliorera l'état sanitaire des ruches. En général, ils traduisent l'information scientifique en l'adaptant à leurs ressources.

3 - *Les bergers-apiculteurs de montagne* se tiennent à l'écart de toute organisation et se méfient des techniciens et des vétérinaires qui voudraient "leur apprendre à travailler". En général, ils ont des ruches par tradition familiale. Les parents avaient des "ruches à quatre planches", les jeunes ont acheté des

ruches à cadres mobiles mais leurs méthodes de travail n'en ont pas été tellement changées : en général ils ne transhument pas, les ruches sont installées à l'année, depuis très longtemps, sur des terrains dont ils sont propriétaires. Parfois, ces emplacements ne sont plus adaptés aux conditions modernes d'exploitation, par exemple l'accès en véhicule est impossible. Mais ces apiers sont bien exposés, à l'abri du vent et bien au soleil, au milieu de plantes mellifères.

Ils font preuve, dans leurs méthodes de travail, d'un certain "laissez-faire".

Le miel est considéré comme le miel des abeilles, et non le leur.

En général, les bergers ne vendent pas leurs agneaux sur les marchés, les maquignons préférant les acheter sur place. Une minorité d'éleveurs seulement prend le risque d'amener les troupeaux aux foires annuelles. Sortant peu et côtoyant peu de monde, à la différence des salariés qui vendent leur production parmi leurs relations de travail, les bergers ont des difficultés pour vendre de grosses quantités de miel, ce qui va déterminer chez eux un détachement par rapport à la productivité.

Le miel est employé pour entretenir les relations d'échange, de dons et de contre-dons au sein de la parentèle. Une petite partie est vendue à l'épicerie.

Nous ne faisons pas de distinction en fonction du lieu d'habitation "rural" ou "citadin" car cette distinction ne nous semble pas pertinente sur le terrain. En effet, par exemple, à Nice, grande ville où se trouvent énormément d'exploitations agricoles, on rencontre des gens qui vivent dans leur quartier avec un système de références quant à la parenté et le lignage, tout à fait "traditionnel", et on constate que dans des villages de moins de 500 habitants, des salariés du secteur privé et des fonctionnaires ont des modes de consommation et de représentation tout-à-fait comparables à ceux des habitants des grandes villes françaises.

Que le chef d'exploitation soit un homme ou une femme ne change rien non plus à la façon de travailler : de toute façon, lors des gros travaux, la main-d'œuvre principale est toujours familiale.

Le nombre de ruches n'est pas non plus un critère déterminant : certains apiculteurs vendent du miel, de la gelée royale et du pollen avec relativement peu de ruches et valorisent au maximum leur production, tandis que des apiculteurs-bergers peuvent posséder 200 ruches sans en retirer de revenu substantiel.

Malgré les grandes disparités que l'on peut constater chez les apiculteurs, on reconnaît chez eux une mentalité et une pratique communes. Le rapport avec les abeilles engendre la faculté d'observation des conditions

météorologiques puisqu'il faut être très attentif à ces facteurs quand on veut visiter ses colonies. Les abeilles sont agressives quand il fait orageux et quand il y a du vent, ainsi que le matin et quand la température est basse. Il y a des moments où il vaut mieux renoncer à travailler au rucher.

C'est par de belles journées chaudes et humides que les ruches se remplissent. La miellée est un phénomène si soudain que Virgile écrit que le miel tombe de l'air, au lever des constellations les plus illustres et qu'il s'agit de la salive des astres, de la sueur du ciel, bref d'un phénomène cosmique de nature divine. (Virgile 1960, Géorgiques, lib. IV.) En une semaine, les ruches peuvent récolter plusieurs dizaines de kilos de miel. Les apiculteurs perçoivent les moments de miellée à des indices discrets qui sont la rosée du matin, la chaleur humide du milieu de la journée, l'absence de vent et la tiédeur des soirées.

Au sein de son entourage, celui "qui touche les abeilles" jouit d'un certain prestige. Les apiculteurs entretiennent autour de leur savoir-faire le mystère qui alimente la considération que les profanes leur portent. Ils éprouvent un sentiment de supériorité dû au fait de pratiquer un métier dangereux, où l'on risque sa vie. On raconte des accidents consécutifs aux piqures d'abeilles, comme par exemple celle de ce couple d'apiculteurs qui a eu le malheur de perdre un enfant, piqué à la gorge, ou de cet apiculteur qui, en transportant des ruches dans une camionnette fermée, a manqué un virage et a été précipité dans un ravin. Les ruches se sont ouvertes et il fut piqué à mort. Bien d'autres récits circulent sur les risques du métier...

Il y a un lien très ancien et très fort entre les abeilles et la mort. Selon le mythe d'Aristée les abeilles sont issues du cadavre d'un bœuf (Gaignebet 1986) et dans la Bible le miel et les abeilles naissent de charognes (Bible 1984, Juges XIV, 8). Samson, dans le désert, se nourrit de miel trouvé dans le cadavre du lion qu'il avait tué lors d'un précédent voyage à Thimna.

Quand un apiculteur meurt, il faut faire très attention à ce que ses abeilles ne le suivent pas dans l'au-delà. Autrefois on nouait un crêpe noir aux ruches de l'apiculteur décédé. Elles prenaient le deuil et restaient en ce monde. De nos jours cette pratique se perd mais on parle encore de ruchers entiers mourant après le décès du propriétaire.

L'apiculture est une passion qui crée un lien avec le monde des insectes et des plantes. C'est une façon d'appréhender le territoire et de connaître un pays au moyen des abeilles. C'est aussi une façon de créer. L'apiculteur élève des reines, produit des essaims artificiels et naturels, il récolte du miel et d'autres produits de la ruche. Cette capacité créatrice se traduit par

un amour du bricolage et particulièrement de la petite menuiserie où les dimensions sont à l'échelle des abeilles.

Les contraintes géographiques

Toute agriculture de montagne se heurte aux difficultés dues au relief. Dans le cas de l'apiculture, celui-ci est à la fois un obstacle à la mécanisation et un atout quant à la diversité des écotypes offerts : on distingue dans les Alpes-Maritimes trois zones. Le littoral, les coteaux niçois et les Alpes niçoises présentant une grande diversité de plantes mellifères permettant des récoltes successives de miels d'origines variées.

Nous n'allons pas parler d'une région homogène, mais d'une série de paysages où la présence d'espèces végétales particulièrement attractives pour les abeilles a permis le développement de l'apiculture.

Le climat, dans l'ensemble de la zone littorale, est particulièrement propice à l'élevage précoce. L'altitude moyenne est relativement basse, la température hivernale est clémente.

Les coteaux jouissent d'un climat méditerranéen, mais le relief rend plus difficile la mécanisation.

Les Alpes niçoises s'élèvent au nord. Le dénivelé est important, l'influence alpine augmente au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la mer.

L'œuvre des apiculteurs est leur contribution à la rencontre entre les abeilles et les "plantes remarquables". Les ruches doivent être placées le plus près possible des sources de nectar, qui proviennent principalement dans le cas qui nous occupe, de fleurs non cultivées. La plupart des apiculteurs transhument à l'intérieur du département des Alpes-Maritimes : ils vont de la zone littorale, qui constitue le terrain d'hivernage, aux Alpes niçoises (zone qui comprend aussi une partie des préalpes grassoises.) A la différence des départements limitrophes (Alpes de Haute Provence et Var) il n'y a pas de cultures de plantes mellifères. Les ruches peuplent donc les endroits incultes où abondent les espèces végétales dont le nectar est agréable aux abeilles. L'hiver, en général, les ruches sont placées dans des paysages de garrigue, où pousse le romarin (*Rosmarinus officinalis*) qui est la première plante que l'apiculteur remarque. Le miel de romarin est pâle, un peu granuleux. Il a une saveur et une odeur agréable. Son usage est recommandé pour apaiser les maux d'estomac et les digestions difficiles. Le ciste (*Cistus albidus*) est une bonne plante pour les abeilles, qui y ramassent énormément de pollen. Au mois d'avril, dit-on, grâce à cette substance, le couvain se guérit de ses maladies. Cette plante n'est pas mellifère, mais

comporte beaucoup de pollen, fournissant peu d'éléments nourriciers. Elle pousse sur les sols pauvres, qu'ils soient calcaires ou alcalins. La présence de labiées telles que le thym (*Thymus vulgaris*) ou la sarriette (*Satureja*) est souhaitable car toutes ces plantes fournissent un nectar abondant.

Un arbre est particulièrement remarqué. Il fleurit et donne ses fruits à la même époque, au début de l'hiver. Ses fleurs fournissent un nectar très apprécié des abeilles, quoique le miel qui en provient soit noir et amer. Il donne de magnifiques fruits rouges, dont on tire une confiture très savoureuse. Il préfère les sols siliceux. C'est l'arbousier, (*Arbutus unedo*), que les gens de la campagne appellent "arbroussier", peut-être parce qu'il se trouve dans les parcelles incultes et réduites à être couvertes de broussailles.

Sur tous les terrains calcaires des coteaux et du littoral, on rencontre le chêne vert (*Quercus ilex*) qui peut irrégulièrement fournir du miellat, mais il est peu remarqué et peu apprécié des apiculteurs.

Quelques centaines de ruches vont hiverner dans le Var, principalement dans l'Estérel, où pousse la bruyère callune (*Calluna vulgaris*) qui se plaît dans les terrains non pâturés et dégradés. Elle fleurit à la fin de l'été et pendant une bonne partie de l'automne, fournissant un miel très coté depuis quelques années. Il est rouge foncé et si visqueux qu'il nécessite un traitement particulier avant d'être passé à l'extracteur : les cadres doivent être picotés avec un appareil spécial avant d'être placés dans la centrifugeuse. Si ce miel n'est pas récolté, il sert de provision d'hiver à la colonie. Il faut laisser en moyenne une quinzaine de kilos de miel par ruche. Dès le mois de mai ou juin, les apiculteurs transhument en montagne.

La plupart des apiculteurs ont des dates fixes pour transhumer. Cependant, ces dates sont révisables en fonction du temps qu'il fait. Une transhumance se fait par beau temps chaud, et surtout quand les ressources de nectar d'un emplacement sont épuisées.

Traditionnellement, on ne transhume pas le vendredi, ou au moins, on ne pratique pas le premier déplacement de ruche un tel jour, car "ça porte malheur". Le même interdit est observé pour les moutons.

Il y a plusieurs façons de transhumer, soit on transporte les ruches ouvertes soit on obture l'entrée, mais il est plus prudent de les fermer, car en cas de panne ou d'accident les abeilles ne sont pas un souci supplémentaire.

On transhume de nuit pour que toutes les abeilles soient rentrées. On amène le véhicule le plus près possible des ruches, on les ferme avec une porte grillagée, on attache solidement la hausse au corps de ruche, soit avec une sangle, soit avec un clou en forme de crochet, et on charge.

Depuis quelques années, les "transhumances ruches ouvertes" ont la faveur des apiculteurs car ils gagnent du temps. Il vaut mieux, en ce cas, posséder un camion à plateau et non une fourgonnette. Les abeilles sont

soigneusement enfumées avant d'être chargées. Quand elles sont bien fatiguées de leur journée elles dorment dans leur ruches et sont relativement peu agressives. C'est le lendemain matin qu'elles laissent éclater leur mauvaise humeur.

L'arrière-pays niçois est le principal lieu de transhumance des apiculteurs de la région qui privilégient les lieux de production d'altitude. Les apiculteurs distinguent :

- la moyenne montagne, de 600 à 1000 mètres d'altitude, en zone calcaire, avec végétation de garrigue :
- la forêt de feuillus qui se trouve à la même altitude mais dans des zones plus humides,
- la prairie permanente ou temporaire, et enfin,
- les alpages et les forêts de conifères

Au dessus de 1700 mètres d'altitude, il est risqué de mettre des ruches, car les gelées d'été sont à craindre, et alors en une nuit froide les abeilles risqueraient de manger toute leur provision de miel.

Dans la garrigue, en altitude, pousse, première plante remarquée, la lavande (*Lavandula angustifolia*), espèce sauvage très mellifère. Il y a cinquante ans, disait un de mes informateurs, on ne voyait pas de fleurs de lavandes car les gens allaient les couper afin de les vendre aux parfumeurs de Grasse. A présent, des régions entières, situées plutôt dans les préalpes grassoises, sont bleues de lavande.

Il y a aussi du thym (*Thymus vulgaris*) et de la sarriette (*Satureja*).

Il faut aussi noter la présence de bosquets d'arbres mellifères tels que l'érable champêtre (*Acer campestre*) aux fleurs riches en nectar, qui pousse aux endroits ensoleillés sur sols caillouteux, à ne pas confondre avec l'érable qui pousse dans les forêts fraîches des versant Nord (*Acer opalus*), qui a des feuilles plus larges ; quelques frênes (*Fraxinus ornus*), espèce assez rare, qui ne pousse en France que dans les Alpes-Maritimes, qui est cette espèce de frêne à partir duquel les Grecs anciens fabriquaient du "miel" en essuyant leurs feuilles gluantes de miellat. Nous soupçonnons d'ailleurs les nymphes méliennes, les nymphes du frêne, d'être des abeilles. Le chêne (*Quercus pubescens*) produit un miellat foncé traditionnellement peu apprécié dans le midi de la France. L'érable fleurit en mai et la lavande en juillet.

La forêt de feuillus peut accueillir des abeilles, si l'espèce dominante est l'érable (*Acer opalus*) ou le châtaignier (*Castanea sativa*), ce dernier est assez rare dans le département, on le trouve principalement dans la région d'Isola. Il affectionne les sols acides. Ses fleurs produisent du nectar (le miel est alors assez clair) et parfois des pucerons l'envahissent et il peut produire

du miellat (en ce cas le miel est plus foncé et plus amer).

La prairie permanente ou temporaire fournit un miel de bonne qualité, clair, comme sont souvent les miels de fleurs. Donc il peut y avoir des miels d'altitude très clairs, si les abeilles butinent les fleurs des alpages.

Tant que les prairies permanentes sont entretenues, c'est-à-dire fauchées régulièrement, puis pâturées et fumées, le paysage est mellifère. Le pré fleurit massivement. Dès que les bergers arrêtent de faucher, les abeilles ramassent moins de miel.

S'il est exact que les abeilles peuvent faire 2 kilomètres pour aller butiner, il faut cependant ajouter que les abeilles pour se déplacer consomment du miel, qui est, si j'ose dire, "leur carburant", et on a intérêt à mettre les ruches le plus près possible de la source de nectar.

Le mélèze fournit un miellat blanc, qui cristallise dans les cadres et qu'on ne peut extraire. C'est la mélézitose ou la "manne", dont les ruches se remplissent abondamment. Ce miellat n'est pas commercialisé, et s'il est laissé aux abeilles, il risque de leur occasionner des diarrhées.

Les abeilles ne sont en concurrence ni avec les moutons, ni avec les chèvres qui dédaignent la lavande, le thym, la sarriette et qui ne peuvent brouter toutes les fleurs des arbres.

L'apiculteur cherchera à connaître le berger local et à entretenir de bons rapports : le pâtre surveille et garde la campagne, tel un génie tutélaire. Les moutons évitent spontanément d'aller tourner autour des ruches, il est rare qu'ils en renversent. Par contre, les jeunes chevreaux adorent gambader et même sauter sur le toit des ruches, ce qui n'est pas étonnant de la part de cet animal diabolique. Bergers et apiculteurs font alliance contre les citadins amateurs de "moto-cross" dans les pâturages. Cette pratique abîme l'herbe que les moutons refusent ensuite. La présence d'un rucher décourage les importuns.

L'ambition de chacun est d'"avoir des belles ruches", c'est-à-dire des colonies peuplées, avec de nombreux cadres de couvain et plusieurs hausses de miel empilées sur le corps de ruche. Pour récolter du miel, comme pour élever des reines, la colonie doit comporter beaucoup d'ouvrières.

« La principale maladie des abeilles, c'est la misère ». Pour avoir des ruches avec beaucoup d'abeilles, en bonne santé, il faut qu'elles soient bien nourries. La ponte de la reine est déterminée par la quantité de nectar ramenée dans la ruche, la santé du couvain dépend de l'abondance du pollen, donc il faut trouver de bons emplacements.

La quantité de nectar disponible dans un lieu n'étant pas illimitée, il est préférable, dans un endroit moyennement mellifère, de ne pas mettre trop

de ruches. Donc, mieux vaut éviter de placer ses ruches près de celles des collègues si on veut garder de bons rapports avec ceux-ci.

En général, les relations sont bonnes, bien que les vols de ruches les empoisonnent régulièrement : en effet, seul un apiculteur est capable de voler les ruches, mais le bruit court que les voleurs de ruches proviennent des départements limitrophes.

La grosse affaire est de trouver des emplacements à ruches.

Un bon emplacement est un endroit où il y a des espèces mellifères et où il ne fait ni trop froid, ni trop sec, ni venteux, ni trop humide.

Un bon emplacement doit être correctement exposé, c'est-à-dire que les ruches doivent, l'hiver, s'ouvrir au sud ou à l'est afin d'avoir le soleil le matin.

Le terrain doit être abrité des vents dominants et bien drainé : il faut veiller à ce qu'en cas de fortes pluies, le terrain ne soit pas inondé. Les abeilles risqueraient de périr noyées. Quand le sol est humide les ruches pourrissent rapidement et les maladies telles que les mycoses se développent. Les abeilles craignent plus l'humidité que le froid.

Le propriétaire d'abeilles cherche pour placer ses ruches des endroits isolés, cachés, dans des bosquets d'arbres, par exemple, afin de ne pas tenter les amateurs de récoltes toutes faites ou les voleurs de ruches.

Un bon emplacement est un terrain accessible avec un véhicule, afin de pouvoir transporter les hausses, les ruches et le matériel. Dans les A.M., les apiers accessibles à un poids-lourd sont rares.

Les contraintes dues à l'urbanisme

Progressivement, la zone littorale se dépeuple de ses ruchers d'apiculteurs professionnels, mais les amateurs parviennent à s'adapter à l'urbanisation en plaçant devant leurs ruches des clôtures d'une hauteur supérieure à deux mètres, ce qui les met en conformité avec la législation en vigueur. (Rappelons que légalement les ruches doivent être placées à plus de quarante mètres des habitations particulières et des chemins publics, et à plus de cent mètres des locaux collectifs. Aucune distance de protection n'est nécessaire si les ruches sont isolées de la voie publique ou des propriétés privées par une clôture de plus de deux mètres de haut.)

Il y a encore des ruches discrètement placées dans des zones urbanisées. L'apiculteur prête une attention particulière à la végétation environnante : « L'hiver, dans toutes ces villas, c'est plein de fleurs que les femmes cultivent. Il faut mettre les ruches plutôt en-dessous des villas qu'au dessus. Comme ça, elles descendent la récolte au lieu de la remonter » (Monsieur A. de Bouyon, cherchant un emplacement à Gattières). L'apicul-

teur s'adapte au fait de placer ses ruches dans des zones résidentielles.

Néanmoins, un gros rucher ne pourrait déceimment s'installer dans une zone très urbanisée : beaucoup de gens ont peur des abeilles. Ils confondent celles-ci avec les guêpes et à la moindre piqûre de ces dernières, ils demandent à l'apiculteur de bien vouloir retirer ses ruches. Le savoir-vivre exige de placer les ruches dans des lieux où elles ne sont point indésirables.

C'est dans la zone des coteaux niçois qu'il y a le plus de ruches. La statistique agricole (qui ne prend en compte que les exploitations agricoles) en dénombre 5080, dans 65 exploitations. Ensuite, dans la zone littorale elle en signale 3129, dans 43 exploitations. Puis, dans les Alpes niçoises, il y en a 3101, réparties en 75 exploitations.

Les contraintes économiques

Pour être rentable, une exploitation apicole doit comporter un certain nombre de ruches, variables selon les secteurs. De toutes façons, la productivité doit être accrue grâce à la mécanisation, la palettisation et de nombreuses transhumances, très souvent fort loin les unes des autres, afin de produire les miels monofloraux que la clientèle réclame.

Les charges qui augmentent (carburants, charges sociales, produits sanitaires et matériel), la mévente du miel à un prix correspondant aux frais réels qu'ont les apiculteurs de la région, la saturation du marché par des miels importés font que ce qui faisait la raison d'être de tout agriculteur, c'est-à-dire produire, en quantité et en qualité, devient inutile.

La réponse à cette contrainte économique est donc la vente dans des circuits permettant la reconnaissance de la qualité du produit afin qu'il soit commercialisé à son juste prix.

Les contraintes sanitaires

Les maladies des abeilles ne sont pas un phénomène nouveau : les auteurs latins décrivent des pathologies qui sont encore loin d'être éradiquées. Actuellement, certaines d'entre elles sont l'objet de déclarations obligatoires à la Direction des Services Vétérinaires et doivent être traitées comme telles.

Les apiculteurs développent des stratégies pour échapper aux contrôles et pour adapter l'information émanant des vétérinaires à leurs propres cas.

Les contraintes dues à la présentation d'une bonne image de marque

Le miel est perçu par les consommateurs comme un "aliment naturel", ce qui entraîne de la part des apiculteurs une certaine discrétion quant à leurs pratiques d'élevage.

Le nourrissage de printemps, les traitements sanitaires doivent être ignorés du public sous peine de perdre les bénéfices que procure le rapport à la nature médiatisé par l'abeille.

Tout ce qui constitue le vieux fonds du folklore de l'abeille a tendance à être conservé par les apiculteurs. Les abeilles sont appelées "bêtes du bon dieu" et le miel est censé avoir toutes les vertus. Philosophiquement, le problème de la nature du miel est encore loin d'être résolu : auprès de la Direction des Services Vétérinaires, les apiculteurs syndiqués, professionnels ou semi professionnels exercent des pressions pour que cette substance soit considérée comme une production végétale, niant implicitement l'animalité de l'abeille. Ils se conforment au schéma de pensée antique. « Le chêne porte en son sommet des glands, en son milieu des abeilles » (citation d'Hésiode, in Lévi-Strauss 1967). Pour les Indiens d'Amérique du Sud étudiés par Claude Lévi-Strauss, le miel appartient incontestablement à la catégorie du végétal. Plus près de nous, les végétariens consomment du miel, bien qu'il soit transformé par un insecte, et les Juifs pratiquants mangent du miel, bien que pour eux l'abeille soit un animal impur.

Tous les apiculteurs vous diront que les abeilles ont horreur de la saleté et même de la souillure : elles détestent les gens sales et les êtres sans moralité. Elles ont la réputation de piquer les femmes menstruées.

L'essaimage reste un phénomène mystérieux. De nos jours encore les apiculteurs tapent sur des objets métalliques pour que les essaims naturels se posent, et pour pouvoir les mettre en ruche. Les abeilles sont sensibles au bruit de l'airain qui les attire ; ceci est attesté dès l'antiquité par les agronomes (Varron 1978). Plus qu'un fait empiriquement vérifiable nous considérons cette affirmation comme faisant partie d'un système de croyances relatives aux relations unissant le monde des morts à celui des vivants, où l'âme quitte le corps au moment du trépas sous la forme d'une abeille. Nous commençons à comprendre pourquoi les apiculteurs parlent du "corps" de la ruche, et pourquoi les apiculteurs bergers expliquent leur rapport aux abeilles comme quelque chose qui ne peut se comprendre sans faire référence aux ancêtres défunts. Selon eux, l'art de toucher les abeilles est un don qui

se transmet héréditairement et c'est cet aspect magique qui garantit les propriétés quasi surnaturelles du produit.

BIBLIOGRAPHIE

Gaignebet, Claude

1986 *A plus haut sens*, Maisonneuve et Larose, Paris.

Gouy-Gilbert, Cécile

1983 *L'abeille et l'apiculture en Dauphiné*, Muséum National d'Histoire Naturelle, Grenoble.

Graves, Robert

1967 *Les mythes grecs*, Fayard, Paris.

Hésiode

1979 *La Théogonie, Les Travaux et les Jours, Le Bouclier*, édition nouvelle par Paul Masson, Belles Lettres, Paris.

La Sainte Bible

1984 Traduite sur les textes originaux hébreux et grecs, nouvelle édition d'après la traduction de Louis Segond, Trinitarian Bible Society, Londres.

Levi-Strauss, Claude

1967 *Du miel aux cendres*, Plon, Paris.

Varron

1978. *Economie rurale*, livre I, textes établis, traduits et commentés par Jacques Heurgon, éditions des Belles Lettres, Paris.

Virgile

1960 *Les Géorgiques*, textes établis, traduits et commentés par Edmond de Saint-Denis, éditions des Belles Lettres, Paris.

SUMMARY

Most bee keepers have another professional activity. Nevertheless, bee keeping encourages the development of common knowledge which enables the production of high quality honey from wild plants to be adapted to geographic and social constraints. All bee keepers share a common interest in maintaining honey's image in the public's eye. In so doing, they do not hesitate to exploit all symbolic resources at their disposal.

RESUMEN

La mayoría de los criadores de abejas tienen otra actividad profesional. Sin embargo, la práctica de la apicultura favorece la emergencia de un saber común que permite adaptar a los condicionamientos geográficos y sociales la producción de miel de calidad proveniente de plantas salvajes. Todos los apicultores, unidos por intereses convergentes, defienden ante el público la buena imagen de marca de la miel. Por ello, no dudan en utilizar todos los recursos simbólicos de que disponen.